

LES CLOCHES DE ST-BONIFACE.

Colligite fragmenta ne pereant.  
JOHN VI. 12

Voix de l'Eglise.

Voix de l'Ecole.

Voix de la Colonie

et de la Paroisse.

Rédaction: S'adresser au Directeur, à l'Archevêché de Saint-Boniface  
Administration: Canadian Publishers Ltd., 619, ave. McDermot, Winnipeg  
Publiées à Saint-Boniface, Man.

Joseph TURNER, Président

J.-R. TURNER, Vice-Président

Harold TUNNR, Sec.-Trésorier

THE  
**STANDARD PLUMBING AND HEATING**  
COMPANY, LIMITED

Ingénieurs pour systèmes de chauffage et de ventilation  
Poseurs de plomberies hygiéniques, d'appareils à gaz,  
de ferblanterie et de feuilles de métal. Prix sur demande

Téléphone: 21 437 - Résidence: 47 890

290-292 Ave GRAHAM, Ed. COLUMBUS

WINNIPEG

**The Cusson Lumber Company, Limited**

MARCHANDS DE TOUTES SORTES DE MATERIAUX  
DE CONSTRUCTION

Dépositaires des fameux produits de Peinture, Vernis, etc.,

Marque "VILLE CATHEDRALE"

Dessinateurs et Fabricants

d'AMEUBLEMENTS D'EGLISES

Angle DES MEURONS & PROVENCHER

ST-BONIFACE

**The JOBIN MARRIN CO.,**  
Limited

ÉPICIERIERS EN GROS SEULEMENT

Correspondance en Français

Marchandises de qualité à prix raisonnable. Agents  
spéciaux pour le tabac Boisvert et les célèbres biscuits  
Charbonneau. Attention spéciale donnée aux corres-  
pondances françaises.

Magasin et Bureaux—

158 EST, RUE MARKET

WINNIPEG

## OU VA VOTRE ARGENT ?

Dépensez-vous tout ce que vous gagnez? Il est toujours possible de faire quelques économies.

Economisez-vous autant que vous le pouvez? Il est presque toujours possible d'économiser davantage. Ce qui compte, c'est l'épargne régulière.

Mettez de côté chaque semaine, chaque quinzaine ou chaque mois, une partie de votre salaire ou de vos revenus.

Ouvrez aujourd'hui un compte d'épargne à la

## Banque Canadienne Nationale

Capital versé et réserve.....\$ 11,000,000

Actif, plus de .....\$139,000,000

SUCCURSALE A ST-BONIFACE

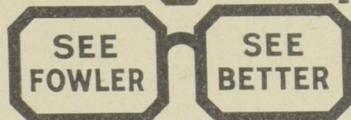
J.-H.-N. LEVEILLE, Gérant

::—:: Notre personnel est à vos ordres ::—::

LUNETTES

PLUMES-RESERVOIRS

FOWLER OPTICAL CO.  
LTD.



294 CARLTON ST.  
NEXT TO FREE PRESS

KODAKS

TEL.: 26 411

**VOUS TROUVEREZ  
AU MAGASIN**



# ASHDOWN

La qualité supérieure dans toutes les lignes de quincaillerie. Ce magasin a toujours donné entière satisfaction à ses clients. Aussi nous avons l'oeil à ce que notre réputation ne se perde jamais. Notre motto est: **La Bonne marchandise à un prix raisonnable.**

Poêles, Ustensiles de cuisine émaillés; Argenterie, Couverture; Marchandises de Sport, de Chasse, de Pêche, etc. Equipements de Plombiers et de Charpentiers; Peintures; Huiles, etc.

**M. V.-J. Guilbert** se fera comme toujours un véritable plaisir de servir de son mieux toute la clientèle de langue française.

Téléphone: 84 620

ANGLE MAIN & BANNATYNE

WINNIPEG

# LE JUNIORAT

Saint-Boniface - Man.

Collège apostolique des Missionnaires Oblats  
de Marie Immaculée

Pour tous renseignements adressez-vous au

**REVEREND PERE SUPERIEUR**

122 avenue Provencher

Saint-Boniface, Man.

# LES CLOCHES DE SAINT-BONIFACE

REVUE ECCLESIASTIQUE ET HISTORIQUE

Comprenant vingt-quatre pages et publiée le 15 de chaque mois  
à Saint-Boniface, Manitoba

---

Abonnement: Canada, \$1.00 par an. Etats-Unis, \$1.25. Etranger, 7 frs.

---

SOMMAIRE:—Indulgence plénière pour la récitation du chapelet devant le Saint Sacrement — Visite de Son Excellence le Délégué Apostolique — Messes "pro populo" et solennités — S. G. Mgr Joussard, O. M. I. — Le R. P. Henri Bourque, S. J., LL. D. — Notice sur la Rivière Rouge — Batailles et prières — Le cinquantenaire de l'Université du Manitoba — Les Acadiens reconquirent l'Acadie — Institut de Notre-Dame des Missions — Indulgence pour la fête du Christ Roi — Le Communisme au Canada — Messes "ad intentionem dantis" — Ding! Dang! Dong! — R. I. P.

---

VOL. XXVI

NOVEMBRE 1927

No 11

---

## INDULGENCE PLENIERE POUR LA RECITATION DU CHAPELET DEVANT LE SAINT SACREMENT

*A l'occasion d'un Congrès eucharistique tenu à Bologne, en septembre dernier, S. S. Pie XI a concédé à perpétuité une indulgence plénière pour la récitation du chapelet devant le Saint Sacrement exposé ou conservé dans le tabernacle. Voici le texte français du Bref pontifical:*

PIE XI, PAPE

Pour perpétuelle mémoire.

En la basilique de Saint-Dominique, à Bologne, se célébrera, ces prochains jours, un très solennel Congrès eucharistique qui, Nous en avons confiance, aidera souverainement à exciter et à développer la piété des fidèles envers le Très Saint Sacrement de l'Eucharistie. Or, le Maître général de l'Ordre des Prêcheurs, étant donné que les assemblées du Congrès auront lieu dans la magnifique basilique de son Ordre, où se trouve conservé avec une grande vénération le corps du saint fondateur, Nous prie ardemment de concéder une indulgence particulière du trésor de l'Eglise, en cette heureuse et mémorable circonstance, aux fidèles qui réciteront le rosaire de la bienheureuse Vierge Marie institué par le patriarche saint Dominique, en présence de l'auguste sacrement de Notre-Seigneur Jésus-Christ, caché sous les voiles eucharistiques. Devant une pareille supplique, Nous, considérant clairement l'opportunité de la concession de cette indulgence, laquelle, tirant une seule et même origine de saint Dominique et de la dévotion eucharistique, restera un souvenir et un monument spécial du Congrès eucharistique de Bologne, dont l'église mentionnée de Saint-Dominique sera en quelque sorte le centre, avons décidé de donner Notre

consentement et d'ajouter ainsi à la solennité du pieux événement par une preuve singulière de Notre amour.

Après en avoir conféré avec Notre bien-aimé Fils le grand pénitencier de la Sainte Eglise Romaine, Nous, par la miséricorde de Dieu tout-puissant et par l'autorité de ses bienheureux apôtres Pierre et Paul, concédons à perpétuité, "toties quoties", l'indulgence plénière et la miséricordieuse rémission dans le Seigneur à tous et à chacun des fidèles qui, repentants, confessés et communiés, selon les conditions ordinaires, réciteront dévotement une troisième partie du rosaire de la Bienheureuse Vierge Marie devant le Très Saint Sacrement du Corps de Jésus-Christ ou exposé à la vénération publique ou conservé dans le tabernacle.

Nonobstant toutes dispositions contraires, Nous portons ce décret, ordonnant que les présentes Lettres soient et demeurent toujours fermes, valides, efficaces; qu'elles aient et obtiennent intégralement leur plein effet; qu'elles profitent le plus possible à tous ceux auxquels elles s'adressent ou peuvent s'adresser, maintenant et pour l'avenir; qu'elles soient exactement jugées et retenues ainsi, et que toute intervention contraire à ces dispositions, de quelque personne ou de quelque autorité qu'elle émane, sciemment ou involontairement, soit dès maintenant déclarée nulle et non avenue.

Donné à Rome, près Saint-Pierre, sous l'anneau du Précheur, le 4 septembre 1927, l'an sixième de Notre Pontificat.

† PIERRE, cardinal GASPARRI,  
Secrétaire d'Etat.



## VISITE DE SON EXCELLENCE MGR LE DELEGUE APOSTOLIQUE

Son Excellence Mgr Cassulo, archevêque de Léontopolis et Délégué Apostolique au Canada et à Terre-Neuve, fait présentement la visite des divers diocèses de l'Ouest canadien. Elle est arrivée à Winnipeg le samedi soir, 15 octobre dernier. Une enthousiaste réception lui fut faite dès son entrée en gare et une magnifique procession d'automobiles l'escorta à l'archevêché de Winnipeg. Le lendemain, dimanche, Son Excellence chanta une messe pontificale à la cathédrale Sainte-Marie.

Dans l'après-midi, à quatre heures, le diocèse de Saint-Boniface avait le bonheur d'accueillir le représentant de Sa Sainteté Pie XI. Deux mille enfants des écoles de la ville formaient une double haie sur le pont Provencher et acclamèrent Son Excellence à son passage. S. G. Mgr l'Archevêque l'accompagnait.

Deux cents automobiles décorées aux couleurs papales le suivaient.

A son arrivée à Saint-Boniface, Son Excellence entra à l'archevêché, où elle revêtit la cappe magne et se rendit en procession à la cathédrale. Après l'entrée solennelle, selon le cérémonial prescrit par le pontifical, Son Excellence prit place au trône. S. G. Mgr l'Archevêque lui souhaita la bienvenue et lui offrit ses hommages dans l'adresse suivante :

Excellence,

C'est une grande joie pour l'archevêque de Saint-Boniface d'offrir ses hommages de respect et d'affectueux attachement au représentant du Saint-Père. Béni soit celui qui vient au nom du Seigneur.

Né sous le beau ciel d'Italie, nommé plus tard à l'un des sièges épiscopaux de votre patrie, appelé ensuite par la confiance du Saint-Père à le représenter sur la terre d'Egypte, l'obéissance vous amène maintenant vers un pays moins favorisé par le soleil du Bon Dieu. Mais si le ciel est moins serein, l'air moins doux, les intempéries plus fréquentes, la foi, qui est le soleil des âmes, y est non moins vive et les volontés non moins respectueuses des désirs que Votre Excellence voudrait bien manifester.

L'humble diocèse, qui a aujourd'hui l'honneur de votre visite, n'a pas les splendeurs des diocèses de l'est du Canada; il ne manque pourtant pas d'intérêt. A deux pas d'ici, sous les dalles de ce sanctuaire, reposent trois évêques dont la vie a couvert un siècle de l'histoire ecclésiastique de l'Ouest canadien.

Monseigneur Provencher est venu ici, alors qu'il fallait deux longs mois pour atteindre les rives de la Rivière Rouge. Il a fondé cette église au prix de sacrifices qui font frémir. Il a enduré la fatigue, le froid, la faim et l'isolement plus terrible peut-être que tout le reste. De lui et de ses premiers compagnons il est juste de redire la parole de nos Saints Livres: "Euntes ibant et febant, mittentes semina sua."

Les cinquante années d'administration épiscopale de Monseigneur Taché sont partagées entre l'époque héroïque des débuts et les années de fin de règne, moins fécondes en privations physiques, mais plus douloureuses par les épreuves d'un autre ordre qui empoisonnèrent les dernières années de sa vie. Il a joué un rôle considérable dans l'organisation religieuse et civile de l'Ouest canadien, et il est mort peu d'années après avoir été le témoin attristé de la ruine d'une partie de son oeuvre par la législation scolaire de 1890.

Monseigneur Langevin entra ensuite dans la carrière. De lui on peut redire la parole des Saintes Ecritures: "Exultavit

ut gigas ad currendam viam." Ayant à administrer un vaste diocèse où commençaient à affluer les fils de nombreuses nations d'Europe, il se mit en communication avec ces divers pays. Après vingt ans de règne son clergé était l'un des plus cosmopolites du monde; il avait ajouté cinq communautés d'hommes à celles qui existaient déjà, avait appelé quatorze communautés de Religieuses et en avait fondé une autre. Ainsi entouré, soutenu et secondé, il travailla hardiment à l'organisation religieuse de son diocèse, il le dota d'oeuvres de contemplation, d'enseignement supérieur, de recrutement du clergé, d'hôpitaux, de refuge pour les vieillards, d'asiles pour les orphelins, de refuges pour les jeunes personnes en danger et il contribua puissamment à la fondation d'une oeuvre de presse catholique, l'une des mieux organisées du pays. Des cinq journaux fondés pour semer la bonne semence de la vérité catholique parmi les populations de langue anglaise, française, polonaise, allemande et ruthène, le journal français fut le dernier auquel il songea. Les petits détails montrent souvent les dispositions intimes des hommes; il n'est peut-être pas inutile de relever, ici, celui que je viens de mentionner. Vers la fin de sa carrière, il mérita d'entendre de la bouche de l'immortel Pie X, de sainte mémoire, des paroles qui résumaient bien sa vie: "Vous avez bien travaillé, vous avez bien combattu."

Une Eglise si florissante devait être appelée aux honneurs de la maternité. En mère généreuse elle a donné à ses filles, les Eglises de l'Ouest, la plus grande partie de son territoire habitable et une partie considérable de ses ressources financières; elle n'est pas sans en ressentir les épuisements.

Bénissez, Excellence, cette Eglise de Saint-Boniface confiée aux faibles mains du titulaire actuel pour que Dieu la protège et la fasse grandir. En retour, que Dieu donne à Votre Excellence la joie profonde de voir, en ce pays, l'accomplissement de son plus vif désir, je veux dire l'union et l'harmonie de tous les catholiques du Canada. C'est le don précieux que Notre-Seigneur demandait pour les siens aux derniers jours de sa vie mortelle: "Que tous soient un comme vous, mon Père, vous êtes en moi et moi en vous, pour que eux aussi soient un en nous, afin que le monde croie que vous m'avez envoyé." (St Jean, XVII, 21.)

C'est notre souhait. Daigne Votre Excellence vouloir bien l'agréer.

\* \* \*

Deux autres adresses furent ensuite présentées à Son Excellence, l'une, au nom des diocésains de langue française, par

l'honorable Juge J.-E.-P. Prendergast, et l'autre, au nom des diocésains de langue anglaise, par M. T.-J. O'Neil.

Son Excellence répondit, avec une profonde émotion, dans les deux langues. Elle exprima sa joie de se trouver à Saint-Boniface, où a commencé l'établissement de l'Eglise dans l'Ouest canadien. Elle rappela le souvenir et les oeuvres de NN. SS. Provencher, Taché et Langevin et des ouvriers évangéliques qui les ont secondés dans leurs labeurs. Elle dit les espérances que le Saint-Père fonde sur les catholiques du Manitoba et les bénit en son nom.

Son Excellence présida ensuite la bénédiction solennelle du Très Saint Sacrement et retourna en procession à l'archevêché, passant à travers la foule des fidèles qui remplissait la cathédrale et les abords. Elle prit le souper à l'archevêché et retourna à Winnipeg pour la grande réception qui eut lieu en son honneur, dans la soirée, au théâtre Capitol, où elle reçut les hommages des catholiques du diocèse de Winnipeg. S. G. Mgr Sinnott présida la réunion, présenta une première adresse à Son Excellence, l'honorable Juge A.-K. Dysart lui en présenta une deuxième en anglais et l'honorable P.-A. Talbot, président de l'Assemblée législative, une troisième en français.

Il nous fait plaisir de consigner ici les aimables paroles françaises par lesquelles S. G. Mgr l'Archevêque de Winnipeg a présenté à Son Excellence ses diocésains canadiens-français :

"Et maintenant, Excellence, ce sont les catholiques de langue française de Winnipeg qui désirent exprimer, dans leur magnifique langue, leurs sentiments de dévotion et de loyauté au Saint-Siège. Je n'ai pas besoin de dire à Votre Excellence combien les Canadiens français de cette partie du pays aiment Notre Saint-Père le Pape, de quel respect, de quelle affection et vénération ils vous entourent, vous, son représentant personnel parmi nous.

"Bien que depuis quelques mois seulement au Canada, Excellence, vous avez été témoin de belles manifestations de foi dans la vieille province de Québec. Vous avez pu constater que dans aucune partie du monde il n'y a des catholiques plus fidèles et plus sincères que les descendants des hommes et des femmes héroïques qui ont jeté les semences de la foi catholique dans tout le continent de l'Amérique du Nord. Au Manitoba, ils n'ont perdu aucune des caractéristiques de la noble race à laquelle ils appartiennent; ils ont maintenu les meilleures traditions de leur mère-patrie dont la foi, le zèle et la piété lui ont mérité parmi les nations de l'univers le titre glorieux de fille aînée de l'Eglise. Ici comme ailleurs, les premiers missionnaires furent de race française et la mémoire des Provencher,

des Taché, des Grandin, des Lacombe — pour ne mentionner que quelques-uns de cette belle phalange d'apôtres — ne peut jamais disparaître, car elle est gravée en caractères ineffaçables dans l'histoire de l'Eglise du Canada.

“En votre présence ce soir, Excellence, je tiens à dire que j'ai toutes les raisons d'aimer et d'estimer les Canadiens français du diocèse de Winnipeg. Les éloges que je pourrais en faire n'ajouteraient rien à leurs mérites, mais je dois dire qu'ils ne m'ont toujours donné en toutes occasions, comme leur premier Pasteur, que des marques de leur affection, de leur générosité et de leur fidélité. Du premier au dernier, prêtres et fidèles, ils ont été des catholiques loyaux et sincères dont la suprême ambition a toujours été de servir les meilleurs intérêts de l'Eglise. Et maintenant, Excellence, ils veulent vous dire combien ils sont profondément attachés à Notre Saint-Père le Pape et combien cet attachement a été, au cours de leur vie nationale, leur réconfort, leur inspiration et leur force.”

Son Excellence adressa des remerciements émus à tous ceux qui avaient donné une si belle réception au représentant de Sa Sainteté Pie XI.

Lundi et mardi furent consacrés à la visite des églises et des institutions de la ville de Winnipeg et Son Excellence revint à Saint-Boniface mercredi matin. Elle célébra la messe à l'Hospice Taché, où eut lieu une réception. Son Excellence fit ensuite visite aux Carmélites. Le midi un banquet réunit à l'archevêché le clergé du diocèse. Auprès de Son Excellence étaient S. G. Mgr Sinnott, archevêque de Winnipeg, Mgr Cherrier, Mgr Morton, Mgr Blair, président de la “Catholic Church Extension”, Mgr Bearzotti, secrétaire de la Délégation, ainsi que l'honorable M. Bracken, premier ministre du Manitoba, l'honorable Juge Prendergast, l'honorable M. Préfontaine, ministre provincial, M. Howden, député fédéral, M. Bernier, député provincial, M. Talbot, président de l'Assemblée législative, M. le Juge Roy, M. Swain, maire de la ville, et M. L.-A. Prud'homme.

Dans l'après-midi Son Excellence visita les deux hôpitaux de Saint-Boniface et le soir eut lieu une réception publique au Collège. Cette réception fut très cordiale. Le R. P. J.-P. Desjardins, recteur, lut l'adresse suivante, que nous sommes heureux de consigner.

Excellence,

Permettez-moi de vous souhaiter en mon nom et au nom du Personnel du Collège de Saint-Boniface la plus cordiale et la plus respectueuse bienvenue.

Depuis votre arrivée sur la terre manitobaine, il semble que le ciel soit plus serein, le climat plus doux et les coeurs plus

épris d'amour envers la Sainte Eglise et son Chef visible, Notre Saint-Père le Pape Pie XI, dont vous êtes le très digne et très sympathique représentant.

Dimanche dernier, la population de Saint-Boniface vous accueillait avec bonheur et enthousiasme; les enfants — "spes gregis" — vous acclamaient partout sur votre passage et s'inclinaient sous votre main bénissante, geste que vous répétiez avec amour au sortir de la Cathédrale, non sur les vivants, cette fois, mais sur nos parents, nos frères en religion, nos amis qui dorment leur dernier sommeil — je songeais alors à nos chères victimes du terrible incendie du vieux collège — et je vous en remercie.

En cette même après-midi de dimanche, votre entrée solennelle dans l'imposante Cathédrale, les paroles vibrantes de charité et de soumission filiale tombées de vos lèvres, Excellence, des lèvres de Sa Grandeur et de deux citoyens distingués, les chants harmonieux, les splendeurs des cérémonies religieuses, les bénédictions de Jésus-Hostie, tout nous ravissait, tout nous transportait; et n'eus-je craint de m'entendre adresser le reproche fait à saint Pierre par l'écrivain sacré: "Il ne savait pas ce qu'il disait", je me serais écrié: "Domine, bonum est nos hic esse; si vis, faciamus tria tabernacula", si vous le voulez, nous dresserons trois tentes: une pour vous, Excellence, une pour notre vénéré archevêque et une pour votre aimable et dévoué secrétaire, Mgr Bearzotti..., mais vous disparaissiez bientôt pour ne réapparaître qu'aujourd'hui. Enfin nous vous possédons, et, ce soir, le Collège de Saint-Boniface s'empresse de vous ouvrir ses portes et son coeur bien grands.

Excellence, des voix plus autorisées que la mienne vous ont déjà parlé de ce collège — le premier de l'Ouest canadien — cette institution-mère, qui a grandi près de la Cathédrale, sous la tutelle de nos pasteurs aimés. La petite école, fondée en 1818 par Mgr Provencher, se développa lentement, péniblement, jusqu'à ce que la direction en fût confiée aux RR. PP. Oblats, puis aux Frères des Ecoles Chrétiennes, enfin au clergé séculier dont deux de ces héroïques ouvriers de la première heure occupent maintenant le poste élevé de vicaire général dans les deux diocèses de Saint-Boniface et de Winnipeg, Mgr Cloutier et Mgr Cherrier.

En 1885, Mgr Taché, de douce et sainte mémoire, offrit le collège aux Pères de la Compagnie de Jésus. C'était déjà un immeuble assez vaste, entouré d'un magnifique terrain, et que le nombre toujours croissant d'élèves forçait à agrandir à deux reprises. Aussi bien, en 1905, les Pères du collège dotaient-ils la ville de Saint-Boniface d'un de ses plus beaux édifices.

Quelques années après, Mgr Langevin, à la demande de Rome, commençait l'oeuvre du Petit Séminaire. De concert avec son clergé, le grand archevêque voulait une construction digne d'une oeuvre si belle, il la voulait spacieuse, il la voulait superbe, et bientôt le Petit Séminaire apparaissait grandiose en sa masse de pierre, projetant dans les airs son dôme majestueux. Mgr Langevin l'avait érigé à l'ombre de sa cathédrale, afin de pouvoir, même après sa mort, veiller sur lui.

Vint la sinistre nuit du 25 novembre 1922, où en quelques heures le vieux collège n'était plus qu'un monceau de ruines fumantes. Devant cette perte totale, nos Pères allaient quitter à regret ce champ de labeur manitobain, quand notre vénéré archevêque, Mgr Béliveau, désireux de donner à ses anciens professeurs et ses humbles collaborateurs dans l'oeuvre de l'éducation, une nouvelle preuve de son estime et de sa générosité, leur céda ce monument magnifique qui fait la gloire de Saint-Boniface et de tout le Manitoba, et leur confia l'oeuvre si importante du Petit Séminaire qui, dès ce moment, se trouva fondue avec l'oeuvre du Collège.

Et c'est ce collège-séminaire diocésain, Excellence, que vous visitez ce soir; et c'est ce collège que je vous prie de bénir afin que nous, chargés de sa conservation et de son progrès, nous soyons toujours à la hauteur d'une tâche si religieusement noble et si patriotique, et que nos élèves y apprennent à devenir et à rester des jeunes gens de devoir pour travailler plus tard, dans leur carrière respective, au bien de l'Eglise et de notre chère patrie canadienne-française.

Je leur laisse maintenant l'agréable soin de vous présenter leurs hommages avec l'assurance de leur filiale et respectueuse affection.

\* \* \*

A la suite d'un joli et délicat programme exécuté par les élèves, Son Excellence laissa parler son coeur et dit combien elle était touchée des choses qu'on venait de lui dire et de lui chanter. Elle fit un nouvel éloge des pionniers qui ont implanté l'Eglise dans l'Ouest Canadien, non seulement des chefs, mais des soldats inconnus qui les ont aidés de leurs sueurs et de leurs sacrifices. Elle donna aux jeunes de précieux conseils et dit tout l'amour qu'elle leur portait.

Les personnes présentes et les élèves défilèrent tous devant Son Excellence pour baiser son anneau et lui offrir leurs hommages.

Le lendemain, jeudi, Son Excellence dit la messe au Collège. A dix heures une très délicate réception eut lieu à l'Académie Saint-Joseph. Des choses exquises furent dites et chan-

tées au représentant du Saint-Père, qui en exprima sa très vive reconnaissance.

Au sortir de l'Académie, Son Excellence bénit les deux classes de l'école libre commencée il y a quelques semaines dans le soubassement de l'église de Holy Cross, à Norwood. Puis ce fut le tour de l'Académie Provencher, où les jeunes garçons offrirent leurs hommages enthousiastes à l'hôte distingué et reçurent, avec ses bonnes paroles, sa bénédiction.

Dans l'après-midi Son Excellence visita le monastère des Religieuses Adoratrices du Précieux Sang et le Juniorat des Oblats. A ce dernier endroit les élèves lui offrirent leurs hommages et lui dirent leurs aspirations apostoliques. Dans sa réponse, Son Excellence fit remarquer qu'à Québec, à Montréal, à Ottawa et à Saint-Boniface les Oblats avaient une place toute spéciale dans les grandes oeuvres accomplies pour la gloire de Dieu. Elle félicita les Junioristes d'avoir été choisis de Dieu pour devenir missionnaires Oblats et les compara à de jeunes plantes que l'on cultive dans un jardin avec un soin délicat. Son Excellence adressa de bonnes paroles à deux vétérans de l'apostolat qui vivent dans la maison et alla bénir les Petites Soeurs de la Sainte Famille, qui s'occupent des soins du ménage. A son retour à l'archevêché, elle bénit les Soeurs de la même communauté, qui y remplissent les mêmes fonctions.

Le dernier jour, vendredi, 21 octobre, fut consacré à la visite de Saint-Norbert. A l'arrivée de Son Excellence dans l'avant-midi, Mgr Cloutier, P. A., V. G. et curé, lui souhaila la bienvenue. Puis le représentant du Saint-Père se rendit au couvent des Soeurs Grises, en passant à travers les rangs des paroissiens et des garçons de l'école, qui l'acclamèrent. Au couvent, où un nombreux auditoire s'était réuni dans la salle de réception, une adresse lui fut présentée avec un délicat mot de bienvenue en italien. Son Excellence remercia et donna sa bénédiction.

Le dîner fut pris au presbytère et dans l'après-midi eut lieu la visite du monastère de Notre-Dame des Prairies. Au sortir de la Trappe, Son Excellence alla bénir les Soeurs de la Miséricorde de l'Asile Ritchot.

De retour à Saint-Boniface Son Excellence se rendit à la Maison-Chapelle visiter les Missionnaires Oblates du S. C. et de M. I. et les élèves de leur Jardin de l'Enfance.

Dans la soirée, au moment où Son Excellence se rendit à la gare, de nombreuses automobiles lui firent escorte. Ainsi se termina cette auguste visite qui laisse un souvenir profond dans tous les coeurs. Les hommages offerts à Son Excellence au cours de ces journées bénies, comme elle l'a dit à plusieurs reprises,

vont au Pape. Ils témoignent du culte que nous avons pour lui. Ils rejaillissent aussi sur la haute personnalité de son représentant.



### S. G. MGR JOUSSARD, O. M. I.

Le 22 septembre dernier, de passage dans les provinces de l'Est pour y recruter des Frères convers pour les missions du Nord-Ouest, S. G. Mgr Joussard, O. M. I., coadjuteur du vicariat apostolique de Grouard, a fait une conférence à l'Université d'Ottawa, dont le "Droit" a donné un compte-rendu. "L'évêque coadjuteur du vicariat apostolique de Grouard, remarque le journal, malgré ses soixante-quinze années révolues et les durs labeurs de sa longue vie de missionnaire, conserve une démarche alerte, une activité dévorante et une mémoire infailible. Son regard est perçant et semble vouloir tout scruter d'un seul regard. Il possède en plus un talent de narrateur incomparable et il émaille son discours d'une foule d'anecdotes spirituelles qui en font un conférencier des plus intéressants."

"J'ai 75 ans, dit-il, et j'habite le Canada depuis 47 ans. Je suis retourné en France, ma patrie, pour la première fois, en 1910, après 30 ans d'absence. Quand j'ai quitté la France, en 1880, j'avais les larmes aux yeux, mais je partais quand même pour la gloire du Bon Dieu.

"Quelques jours plus tard, je débarquais à New York et, de là, je filais vers Winnipeg, en chemin de fer. Mes épreuves devaient commencer là. Winnipeg n'était alors qu'un modeste village qui servait de terminus au Pacifique Canadien, la seule compagnie de chemin de fer de l'Ouest canadien, à cette époque.

"Pour me rendre au lac Labiche, en compagnie de Mgr Clut, il me fallut entreprendre un voyage de 75 jours, en charrette à boeufs, et passer par des chemins impraticables, au prix d'indescriptibles difficultés."

En traversant le pays des Sioux, au Manitoba, les missionnaires furent témoins de scènes barbares et cruelles en l'honneur du dieu Soleil. Un homme est même mort, sous leurs yeux, victime de son supplice volontaire.

Lors de son arrivée dans l'Ouest, c'est à peine si l'on comptait à l'ouest des Grands Lacs, les postes de la Compagnie de la Baie d'Hudson, quelques missions et de petits villages.

"Le concours des Frères convers, dans les missions du Nord-Ouest canadien, déclara Mgr Joussard, est d'un prix inestimable aux missionnaires et mon voyage a pour but de recruter quelques apôtres désireux de se dévouer à cette carrière dans le vicariat apostolique de Grouard, sur la rivière la Paix.

Leur vie sera la même que celle des Pères missionnaires. Ils auront les mêmes travaux, la même nourriture, le même logement, les mêmes récréations et les mêmes mérites que les missionnaires, sauf la responsabilité des âmes. De plus, ils ont droit, à leur mort, à une série de 1,500 messes dites pour le repos de leur âme."

La parole de Mgr Joussard a trouvé un écho dans les coeurs. Plusieurs jeunes gens sont venus, avec lui, se consacrer aux missions de l'Ouest.



### LE R. P. HENRI BOURQUE, S. J., LL. D.

Le chroniqueur du Collège dans "La Liberté" a publié la délicate note suivante, que nous sommes heureux de reproduire :

A l'occasion de son cinquantenaire, l'Université du Manitoba a conféré plusieurs titres honorifiques. Le Collège se glorifie du titre de docteur en droit "honoris causa" décerné au R. P. Bourque, S. J. Le bon Père est un vétéran de toutes les causes qui regardent l'éducation; visiteur des écoles pour le compte de l'Association d'Education, il siège même au bureau provincial de l'instruction et de l'éducation. Mais pour les anciens et les nouveaux élèves, son titre principal est celui de Recteur du Collège de Saint-Boniface (1919-1925). Ce nom évoque la nuit funèbre de 1922 où, en quelques heures, tant de travaux furent anéantis. Le Père, fort de son amour pour la jeunesse et de sa joie sereine et toute spirituelle, soutint alors un rôle pénible et délicat, sans perdre son éternel sourire. Recteur de ruines fumantes et ouvrier d'une fusion qui, grâce au plus noble des sacrifices et au plus royal des cadeaux, associait à l'oeuvre du vieux Collège, l'oeuvre si florissante du Petit Séminaire.

C'est sans doute le dévouement inlassable du R. P. Bourque pour l'éducation que l'Université a voulu couronner: c'est aussi les efforts et les succès du vieux et du nouveau Collège qu'elle reconnaît et honore.



### NOTICE SUR LA RIVIERE ROUGE (1)

Pendant les années qui s'écoulèrent depuis son arrivée à la Rivière Rouge, l'évêque de Juliopolis s'occupa des moyens de procurer au pays de bonnes institutrices tirées de quelque ordre religieux: il avait écrit à ce sujet à Mgr l'évêque d'Amiens, qu'il avait connu à Lyon; en réponse, Sa Grandeur lui avait indiqué des maisons-mères à Paris et à Lyon. Il n'était guère

(1) Cf. *Les Cloches*, pages 88, 113, 177, 202, 229.

plus avancé puisqu'il n'avait personne pour traiter cette affaire en Europe. Une autre fois il avait écrit au vénérable évêque de Louisville, Mgr B. J. Flaget, pour lui demander des Soeurs de Lorette, dont il avait eu connaissance par les Annales de la Propagation de la Foi de Lyon; il ne reçut pas de réponse. Dans ces dernières années, il s'adressa à Mgr M. Loras, évêque de Dubuque, le priant de lui procurer trois ou quatre institutrices, tirées de quelque congrégation religieuse des Etats-Unis. Sa Grandeur lui répondit qu'elle n'avait pas l'espérance de trouver aux Etats-Unis les institutrices qu'il cherchait, mais qu'elle allait tâcher de lui en obtenir de l'ordre de St-Joseph de Lyon, en faisant dès le même soir sa demande à la supérieure générale; il reçut une réponse négative. Mgr de Québec, qui fit une semblable démarche plus tard, ne fut pas plus heureux. Ne pouvant rien conclure par lettres, Mgr Provencher résolut d'aller lui-même aux Etats-Unis, en Canada, et même en Europe, s'il ne trouvait pas dans ces deux places ce qu'il cherchait. Mgr de Québec et son coadjuteur l'engagèrent à ce voyage par leurs lettres du mois de novembre 1842, qu'il reçut en mars 1843; le voyage fut décidé dès lors et le départ fixé après l'arrivée des canots, au mois de juin. L'évêque eut soin de disposer les choses pour que les missions ne souffrissent point de son absence; et, tout étant prêt, il partit de St-Boniface le 19 mai avant-midi. Il prit la route à travers les prairies, pour atteindre le Mississipi à la chute St-Antoine ou rivière St-Pierre. C'est sur la pointe élevée, qui se trouve à l'entrée de cette rivière dans le Mississipi, qu'est bâti le fort Snelling, qui est le poste militaire le plus en avant sur le Mississipi, deux lieues plus bas que la chute. Mais avant de parler de ces places, il faut y parvenir et dire un mot de ce voyage fait à la manière du nomade tartare. Comme il peut y avoir du danger, de la part des Sauvages, en voyageant dans ces prairies, tous ceux qui veulent aller à la rivière St-Pierre s'attendent et forment une caravane: celle de cette année était composée de 27 charrettes chargées de provisions, garnitures, cuir, etc., que les colons de la Rivière Rouge se proposaient de vendre là; il y avait aussi des boeufs, des vaches, des veaux conduits dans le même but. Ces embaras, joints à la chaleur qui accable les bêtes de somme, empêche de faire une longue marche chaque jour; voici, à peu près, le partage le plus avantageux de la journée: on part de bon matin, et on marche jusqu'à ce que les boeufs et chevaux paraissent fatigués; alors on les dételle auprès d'un lieu où il y a de l'eau et de l'herbe, c'est à cette première halte que se fait le déjeûner; quand les animaux paraissent reposés on part, pour marcher jusqu'à ce qu'ils paraissent encore épuisés, alors

on les dételle de nouveau dans un lieu avantageux, c'est à cette seconde halte que se fait le dîner; la caravane se remet en marche après un repos qui a été plus ou moins long, d'après la chaleur, et on ne s'arrête qu'au coucher du soleil. Alors on fait un rond avec les charrettes dont le bout des essieux se touche et dont les timons en sont dehors; tout le monde campe dans ce rond: Cette précaution est pour prévenir les surprises de la part des Sauvages ennemis. (1) C'est dans ce rond qu'on allume le

(1) La caravane put juger de la sagesse de cette précaution, quoiqu'elle eût dû en tirer peu d'avantage, comme on va le voir. Quelques jours avant d'arriver au Mississipi, elle fut visitée par un parti de guerre, venant du lac la Sangsue, et allant attaquer les Sioux; il avait découvert la caravane le jour précédent. Un de la bande ayant perdu ses boeufs, retourna au dernier campement pour les chercher; après son départ on les trouva dans le voisinage, alors on tira plusieurs coups de fusil pour rappeler celui qui était parti; il entendit le signal, mais les échos portèrent le son jusqu'aux oreilles des Sauvages, qui étaient en canots par les lacs et les rivières, ils étaient alors sur les bords de celle de la Queue de Loutré. Ils voulurent savoir ce que cela signifiait, ils approchèrent le campement en se cachant, comme ils n'avaient pas intention de faire du mal aux blancs, mais bien aux Sioux qui auraient pu être avec eux; ils ne se montrèrent pas le soir; pendant la nuit ils cernèrent le camp; il pleuvait, une sentinelle crut en voir au milieu des ténèbres et ne dit rien; deux sentinelles gardaient le camp et veillaient à ce que les animaux ne s'éloignassent pas trop; la première garde commençait lorsque les ténèbres se faisaient sentir, chacun alors lui livrait ses animaux, et les sentinelles s'exposaient à des reproches si elles les laissaient s'égarer. La deuxième garde commençait vers minuit et allait jusqu'au jour. Les Sauvages qui avaient passé la nuit tout autour du camp y entrèrent au jour, en criant de tous côtés, bon jour, bon jour; tout le monde était couché, et quoique chacun eût son arme auprès de lui, si ces Sauvages eussent été de vrais ennemis, ils auraient pu détruire toute la caravane. Les sentinelles, qui n'étaient guère sur leurs gardes, ne donnèrent l'alerte qu'au moment où l'ennemi entraît de tous côtés dans le camp. Ils étaient 22 armés et en costume de guerre, c'est-à-dire barbouillés de leur mieux. On acheta d'eux un canot d'écorce, pour traverser le Mississipi, qu'ils dirent être très haut gonflé. Il fallait aller chercher ce canot à leur campement, sur la rivière la Queue de Loutré. Les Sauvages qui étaient restés à ce campement, après le départ de leurs compagnons, avaient entendu les coups de fusil qui avaient été tirés la veille; ils avaient cru que leurs gens avaient été attaqués par les Sioux et même tués, ce qu'ils crurent certain en ne les voyant pas revenir le soir, ainsi qu'ils avaient promis. Croyant donc leurs compagnons morts et se trouvant en danger eux-mêmes, ils s'étaient retirés dans une petite île et avaient fait le sacrifice de leurs chaudières, ils coupaient déjà leurs canots en pièces; lorsque ceux qui allaient chercher le canot les appelèrent, ils ne répondirent pas, ayant entendu hennir le cheval qui menait la charette, destinée à porter le canot, ils furent encore plus effrayés, sachant bien que leurs gens n'avaient pas de chevaux. Enfin ceux qui les appelaient se firent connaître, ils vinrent alors les chercher. Tous visitèrent le camp et y passèrent la journée, cherchant à égayer, par leurs chants et leurs danses, ceux qui auraient mieux aimé les voir loin, car ils les forcèrent, pour ainsi dire, à passer très inutilement tout le jour sans

feu où chacun fait cuire son souper; ceux qui ont des tentes les montent, les autres couchent sous leurs charrettes, qui sont toutes couvertes de peaux et à l'abri de la pluie. On a soin, autant que possible, de camper où il y a du bois; le guide avertit s'il ne doit pas y en avoir pour l'autre campement ou même pour plusieurs: alors chacun prend quelques morceaux de bois sur sa charrette; et si ce bois vient à manquer avant d'arriver où il y en a, on fait, en ce cas, du feu avec du fumier de vache, qui ne manque pas dans les endroits fréquentés par les troupeaux de bisons qui parcourent ces prairies.

On traverse ordinairement les rivières à gué. On a soin de diriger sa marche pour les passer à leur source, surtout dans le printemps; on fait des ponts sur celles qui ne sont pas guéables, et si elles sont trop larges pour que des arbres atteignent d'une rive à l'autre, alors on fait un radeau sur lequel on met le bagage, ainsi que ceux qui ne peuvent traverser à la nage; ce radeau est poussé avec des perches, si la rivière est large, ou tiré avec des cordes attachées de chaque côté: avec l'une on le conduit d'un côté et avec l'autre on le ramène pour le charger de nouveau. Toutes les rivières qui se trouvent sur cette route sont étroites et guéables en été. Avec cette marche lente, la caravane arriva au Mississipi le 22 juillet, un peu plus haut que l'entrée de la rivière des Sangsues qu'elle traversa sept ou huit fois avant d'y parvenir; quoique le Mississipi eût beaucoup baissé, il était encore très haut, large et rapide à l'endroit où la caravane de l'année précédente l'avait traversé à gué. Les personnes traversèrent dans des canots d'écorce, qui furent loués des Sauvages qui se trouvèrent là heureusement. Il en fut de même du bagage; les charrettes furent conduites

marcher, menaçant de tuer tous les animaux, si on partait. Du reste ils ne firent aucun dommage; ils demandèrent seulement un peu de poudre et quelques balles pour tuer des animaux en s'en retournant; chacun leur en donna un peu. L'évêque de Juliopolis leur dit: "Retournez dans votre pays, les Sioux ne vous ont point fait de mal, au moins dernièrement. Le grand maître défend de tuer ses semblables sans raisons. Vous êtes en petit nombre et vous pourriez vous faire tous tuer. Nous ne vous donnerions pas de munitions, si nous savions que vous fussiez aller attaquer les Sioux. Nous allons dans leur pays, nous autres, et s'ils savent que des leurs ont été tués avec des balles que nous avons données, ils se vengeront sur nous." Il paraît qu'ils ne suivirent pas ce conseil, car ce sont probablement quatre de cette bande qui allèrent voler des chevaux dans un camp de Sioux, quelques jours plus tard, et qui furent tués tous quatre; ils tuèrent un Sioux en se défendant. C'est ce que l'évêque de Juliopolis apprit en embarquant sur le bateau à vapeur à la rivière St-Pierre. Dans ce moment là, les Sioux et les Sautoux s'assemblèrent au fort Snelling pour faire la paix; ils la firent, en effet, quelques jours plus tard. Elle n'est pas ordinairement de longue durée.

au large, attachées par trois avec les canots et ensuite tirées avec des cordes dont les canots conduisaient un bout à terre. La caravane côtoya ensuite la rive gauche du Mississipi, traversa les petites rivières St-François et du Rum et arriva à la chute St-Antoine le 29, vers midi. La chute St-Antoine n'a que 16 ou 17 pieds de hauteur; elle est à environ deux lieues plus haut que le fort Snelling. L'évêque de Juliopolis se rendit le soir à St-Paul trois lieues plus bas que ce fort et sur la rive gauche du Mississipi. Les habitants de cette place sont presque tous originaires de la Rivière Rouge. Il y a une petite chapelle dédiée à St-Paul: c'est du nom du patron de cette chapelle qu'est venu le nom de la place. Il y dit la messe le lendemain, 30 juillet. M. Galtier, qui dessert le poste de St-Paul et celui de St-Pierre sur la rive droite du Mississipi à l'entrée de la rivière St-Pierre, était à Dubuque. Sur la rivière St-Pierre, il y a des villages sioux. Un prêtre du diocèse de Dubuque, M. Ravoux, demeure au milieu d'eux depuis trois ans; il a appris leur langue, dans laquelle il a composé un catéchisme, qu'il a fait imprimer. Un second prêtre, M. Godfert, lui a été adjoint au mois d'août dernier. Le lundi, 1er août, l'évêque de Juliopolis se rendit vis-à-vis la rivière St-Pierre et aussi du fort Snelling qui est sur la même rive droite, traversa le Mississipi et alla s'emparer de la maison de M. Galtier, où il n'y avait personne. Le lendemain, il arriva un bateau à vapeur sur lequel était M. Galtier, qu'il ne put voir que quelques heures, ne voulant pas perdre l'occasion du bateau qui repartit le même jour.

L'évêque de Juliopolis descendit le Mississipi environ 300 milles, arriva à la Prairie du Chien à 9 heures du soir le lendemain, 2 août; il passa la nuit à bord, le jeudi il alla voir M. Cretin, prêtre de Lyon, vicaire général de l'évêque de Dubuque et homme très aimable. Quittant cette ville vers neuf heures et parcourant 65 milles, il arriva vers les 5 heures du soir à Dubuque, ville encore nouvelle, adossée à une côte élevée, comme sont presque partout les bords du Mississipi. Elle est le siège épiscopal de Mgr M. Loras, de Lyon, qui reçut l'évêque de Juliopolis avec la politesse et la cordialité française; là il apprit que la Supérieure Générale de l'ordre de St-Joseph de Lyon avait donné une réponse négative à la demande que Mgr Loras lui avait faite de trois de ses filles pour la Rivière Rouge.

(A suivre.)



—La paroisse de Holy Cross, à Norwood, a commencé une école libre dans le soubassement de l'église. Deux classes, fréquentées par 76 élèves, sont dirigées par deux institutrices laïques.

## LE CINQUANTENAIRE DE L'UNIVERSITE DU MANITOBA

*Le R. P. H. Bourque, S. J., a écrit dans le Bulletin des Institutrices catholiques de l'Ouest un article bien au point sur le cinquantenaire de l'Université et la place qu'y occupe le Collège de Saint-Boniface. Nous le reproduisons.*

L'Université du Manitoba fut fondée en 1877. Sa Grandeur Mgr Taché a été l'un des fondateurs et le Collège de Saint-Boniface est la plus ancienne des trois maisons d'éducation qui, dans le principe, constituèrent l'Université. Les deux autres collèges étaient St. John et Manitoba.

Toutes les garanties possibles ont été données à Mgr Taché pour protéger les intérêts catholiques et, en somme, pendant un demi-siècle le Collège de Saint-Boniface, faculté et élèves, n'a eu qu'à se féliciter de ses relations avec l'Université de Manitoba. A défaut d'une université catholique indépendante, il nous serait difficile ici de souhaiter de meilleures conditions, un "modus vivendi" plus satisfaisant. Nos jeunes gens peuvent obtenir leur B. A. et, ainsi, toutes les carrières libérales leur sont ouvertes dans la province et dans les provinces voisines.

Il y a, en effet, dans l'Université de Manitoba un cours spécial approuvé par le Conseil universitaire pour les catholiques. On le désigne sous le nom de "Cours de Philosophie Latine." Les élèves du Collège de Saint-Boniface et n'importe quel élève catholique "extra-mural" peut suivre ce cours et arriver aux degrés universitaires aussi bien que dans l'Université même, ou dans un des collèges affiliés.

Ensuite, depuis quelques années, et quoique l'Université soit maintenant un corps enseignant de l'Etat depuis 1917, on a introduit un cours de religion qui est sur le même pied que les autres matières enseignées à l'Université et qui compte, par conséquent, pour les examens. Dans le "Cours de Philosophie Latine", cette instruction religieuse est contrôlée par la Faculté du Collège de Saint-Boniface et est, par suite, conforme à la doctrine de l'Eglise.

Nos élèves ont droit de concourir pour les bourses, les médailles et autres distinctions données par l'Université, et plusieurs de nos jeunes, tous les ans, se sont distingués dans ces concours. L'an dernier, c'est un ancien élève du Collège de Saint-Boniface, Hector Allard, qui a eu le "Prix de Rhodes", qui lui fut décerné par le Juge Perdue et deux autres juges de Winnipeg. Il y avait sept concurrents dont six de langue anglaise. Allard sortit le premier, ce qui montre que le "Cours de Philosophie Latine" n'est pas inférieur aux autres cours de l'Université. Le prix de Rhodes donne droit à plusieurs années

d'études post-scolaires à l'Université d'Oxford, en Angleterre, toutes dépenses payées.

Dans ces circonstances, le devoir de nos Institutrices est donc de faire connaître à leurs élèves la position avantageuse de notre collège classique manitobain, le Collège de Saint-Boniface, et de diriger les mieux doués d'entre eux vers la formation supérieure qu'on peut recevoir dans cette maison. Qu'elles disent à leurs enfants qu'ils peuvent arriver aux degrés universitaires qui couronnent le cours et qui fournissent à nos catholiques le moyen de devenir avocats, magistrats, médecins, instituteurs, notaires, prêtres ou religieux, en un mot, de former, pour l'avenir, une classe dirigeante parmi nos concitoyens.

Sans cette classe dirigeante notre nationalité serait vouée à la destruction à brève échéance, en cette partie du Dominion. Nous n'avons qu'à considérer les nombreux groupes ethniques qui nous entourent et qui, peu à peu, disparaissent dans la foule des nations diverses répandues dans nos belles prairies de l'Ouest et qui perdent pour toujours leur identité, leur langue, leurs traditions ancestrales, et souvent même leur religion. Ce qui leur manque à ces nationalités, c'est une classe dirigeante, que saint Paul appelle l'"œil" d'une société.

Ajoutons, pour terminer, que les catholiques sont représentés au Conseil de l'Université, au Bureau des Etudes et dans les différents Comités des examinateurs, et ils ont ainsi une part active à la direction académique et scolastique de l'Université. Le distingué Patron de notre Ligue, Mgr Cherrier, est le vice-chancelier de l'Université de Manitoba; il est un des membres les plus anciens et les mieux renseignés du Conseil; pendant un quart de siècle il a été président du Bureau des Etudes de l'Université.

Les fêtes du cinquantenaire de l'Université de Manitoba ont eu lieu du 6 au 8 du mois d'octobre.

H. BOURQUE, S. J.



## LES ACADIENS RECONQUIERENT L'ACADIE

*L'honorable P.-J. Veniot, ministre des postes au Canada, en voyage dans l'Ouest récemment, a donné à son passage à Winnipeg une conférence que La Liberté a ainsi résumée:*

De 1755, époque du Grand Dérangement, à 1890, la population acadienne des Provinces Maritimes n'a joui d'aucune reconnaissance officielle. Grâce à l'énergie déployée par le clergé et à l'aide de la province de Québec qui lui envoya des missionnaires, elle réussit peu à peu à convaincre les Anglais de la nécessité de faire droit dans une certaine mesure à leurs récla-

mations. Mais les Acadiens s'aperçurent que pour progresser, il leur fallait aussi l'influence politique. En 1890 ils avaient un quart des membres de la Législature du Nouveau-Brunswick et on leur concédait le droit à l'enseignement bilingue. En 1901 ils obtenaient l'introduction de livres français dans les écoles mixtes, et aujourd'hui leur langue est enseignée dans tous les districts français. C'est donc grâce à l'énergie et à la persévérance de son clergé, en même temps qu'au dévouement de ses hommes publics que l'Acadie a surmonté tous les obstacles.

L'accroissement extraordinaire de sa population lui permet d'envisager l'avenir en toute confiance. Un tiers de la population totale du Nouveau-Brunswick est acadien et au dernier recensement, sur une augmentation de 34,000, les Acadiens y figuraient pour 32,000; sur une augmentation de 106,000 dans les trois provinces, 70,000 représentaient le gain acadien. Si les mêmes progrès continuent, dans quatorze ans la moitié du Nouveau-Brunswick sera catholique et les habitants de langue française y seront 185,000.

Le rôle politique exercé par les femmes en Acadie a été très heureux. Pour chaque Anglaise électrice, il y en a quatre de langue française. Grâce à cette influence, les Acadiens ont eu pour la première fois un des leurs comme premier ministre du Nouveau-Brunswick et comme ministre fédéral à Ottawa. Les femmes acadiennes, qui ont sauvé leur pays au temps de la persécution par l'encouragement donné à leurs maris, continuent de le bien servir aujourd'hui par leurs bulletins de vote.

Comme preuve des progrès remarquables accomplis par les Acadiens depuis vingt ans, M. Veniot mentionne leurs trois collèges classiques, les nombreux couvents, les deux évêques acadiens du Nouveau-Brunswick, le nombreux clergé acadien, les médecins, avocats, juges, hommes d'affaires en vue. Il voit dans le succès que viennent de remporter les Canadiens français d'Ontario, après quinze ans de lutte, un autre exemple de ce que peuvent la méthode et la persévérance dans la poursuite de justes revendications.

En terminant, le ministre des postes affirme que le Canada est relativement plus prospère que les Etats-Unis, que nous y courons beaucoup moins de dangers du côté de la nationalité et de la religion, et il adjure ses compatriotes de travailler à enrayer ce mouvement insensé d'émigration de la jeunesse vers le grand pays lointain.



—Le 7 novembre a eu lieu la bénédiction de la salle paroissiale de Notre-Dame de Lourdes. S. G. Mgr l'Archevêque a présidé la fête.

---

**INSTITUT DE NOTRE-DAME DES MISSIONS**


---

“Petit Historique de nos premières Fondations au Canada.”  
Par une religieuse de Notre-Dame des Missions. Vol. in-8, illustré, 188 pages. Prix: 10 francs, port en plus, à l’Institut de Notre-Dame des Missions, 14, chemin de Montauban, Lyon.

L’Institut de Notre-Dame des Missions, fondé à Fourvière (Lyon) en 1861, exerce aujourd’hui son apostolat aux Indes, au Tonkin, au Canada, en Australie, en Nouvelle-Zélande. Il compte un millier de religieuses.

Ce volume a été écrit à l’occasion du 25<sup>e</sup> anniversaire de l’arrivée des premières religieuses de l’Institut sur la terre canadienne en 1898. Il raconte les labeurs, les épreuves, les sacrifices, les succès des treize couvents fondés dans les diocèses de Saint-Boniface, de Winnipeg et de Régina, où se trouvent actuellement 98 Soeurs professes, dont 46 canadiennes. Les croix de toutes sortes n’ont pas manqué à ces vaillantes missionnaires; elles ont été un gage des bénédictions célestes et elles donnent un intérêt émouvant à cette publication.


**BIBLIOGRAPHIE**


---

*Ecrivains et Artistes.* — Dans un volume de plus de deux cents pages le Séminaire de Joliette a consigné le souvenir de nombreux anciens élèves qui se sont distingués dans les lettres et les arts. C’est un recueil fort intéressant.

*Les Allocations familiales.* Solution du problème des familles nombreuses. Publication de l’Ecole sociale populaire, 4260, rue de Bordeaux, Montréal. Prix: 25 sous. — Y aurait-il quelque chose à faire dans notre pays pour soulager les familles nombreuses? Le R. P. Léon Lébel, S. J., vient d’exposer, dans une brochure très substantielle et très intéressante, l’historique de la question, ses divers aspects, les formes que pourrait revêtir sa solution chez nous.


**INDULGENCES POUR LA FETE DU CHRIST-ROI**


---

S. S. Pie XI a accordé, pour la consécration qui doit se faire au Sacré-Coeur de Jésus à l’occasion de la Fête du Christ-Roi, les indulgences accordées jadis par Pie X pour le jour même de la fête du Sacré-Coeur: indulgence partielle de sept ans et de sept quarantaines pour l’assistance à l’acte même de la consécration et aux litanies du Sacré-Coeur; indulgence plénière pour la confession et la communion. Cette concession est du 15 février 1927. (A. A. S. 1927, p. 159).

—Un décret du Saint-Office, en date du 19 septembre, a condamné et mis à l'Index le livre jaune, récemment publié par l'*Action Française*, au sujet de son conflit avec le Vatican. Le décret dit expressément que la condamnation est prononcée par Ordre du Pape.



## MESSES "AD INTENTIONEM DANTIS"

De la *Semaine Religieuse* de Québec.

Q. — Nous recevons souvent des messes "ad intentionem dantis" sans plus de détails; pouvons-nous, un jour libre, dire la messe de Requiem plutôt que la messe du jour?

R. — Sauf stipulation spéciale formulée quant à la qualité de la messe par le donateur de l'honoraire, un prêtre, en disant une messe de Requiem satisfait sans nul doute à l'obligation qu'il aurait acceptée de célébrer pour des vivants. (S. R. C. 29 nov. 1856, ad 2; cf. *Codex*, canon 833.) — Est-ce à dire qu'en agissant ainsi, il se montrerait fidèle observateur de la lettre et de l'esprit des lois liturgiques? Assurément non. — En effet, d'après les Rubriques générales du Missel, (tit. IV, n. 3) la messe doit, autant que possible, être conforme à l'office du jour. Ce n'est donc pas à tout propos, et hors de propos, mais seulement pour une cause raisonnable que, les jours libres, on peut célébrer une messe votive privée, ou une messe privée de Requiem. (Missel, tit. IV, n. 3; nouv. rubriques, tit. II, n. 1.) — Or dans le cas présent, l'intention du donateur n'est pas claire; est-ce pour un défunt, ou pour un vivant, ou encore pour demander une grâce que la messe est offerte? Nous l'ignorons. — Voici la remarque faite par l'*Ami du clergé*, (année 1914, p. 544) pour un cas semblable: "Ne serait-ce pas étrange et vraiment déraisonnable que ayant à célébrer pour des vivants, à solliciter une guérison, honorer un mystère, demander une grâce à Notre-Seigneur, on choisisse à cette fin une messe de Requiem, sous ce simple prétexte que le rite du jour ne s'y oppose pas." Donc, étant donné le doute qui existe, il est préférable dans ce cas de dire la messe du jour, pour ne pas s'exposer à dire une messe de Requiem pour des vivants.



## LE COMMUNISME AU CANADA

M. l'abbé P. Casgrain, directeur de l'Oeuvre des Immigrants catholiques, a fait récemment une importante déclaration sur le mouvement communiste au Canada. Nous la reproduisons:

Le Comité international de propagande communiste, fondé

à Moscou par les Bolchévistes, le 6 mars 1919, et connu sous le nom de Troisième Internationale, est l'âme dirigeante du Communisme dans tous les pays.

Au Canada, le parti communiste, dont le champ d'action s'étend de Sydney à Vancouver, est affilié à la Troisième Internationale. Le siège social du parti est à Toronto, où son organe anglais, *The Worker*, est publié, mais le foyer du Communisme est dans l'Ouest où son influence est telle que Winnipeg est la seule ville de l'Amérique du Nord qui a la triste distinction d'avoir élu un échevin communiste, et qu'à Edmonton le chef du parti ouvrier est un communiste.

Ces élections, gagnées à l'appui des voteurs d'origine étrangère, sont un avertissement dont il importe souverainement aux autorités de tenir compte. En effet, la population de l'Ouest se compose, en grande partie, d'éléments d'origine étrangère. Or, ces immigrants auront bientôt droit de vote et comme ils lisent les mêmes journaux communistes et subissent les mêmes influences que leurs compatriotes de Winnipeg et d'Edmonton, n'avons-nous pas lieu de croire qu'ils suivront leur exemple et éliront des candidats communistes?

*La presse communiste.* — J'ai sous les yeux un de leurs journaux publié en ukrainien à Winnipeg. Une page est consacrée aux fêtes célébrées dans les "Temples du Travail", en plusieurs de nos centres industriels, en l'honneur de la Commune de Paris, et donne le compte rendu des discours prononcés à cette occasion. Les orateurs expriment leur regret que le règne de la Terreur de la Commune n'ait duré que quelques jours et discutent les causes de sa chute. C'est un mauvais augure de constater que les femmes figurent dans ces manifestations; elles nous rappellent leur sinistre rôle de pétroleuses pendant la Commune.

Une autre page de cet infâme journal est remplie d'éloges de Lénine, etc. Ces journaux communistes doivent nécessairement avoir une influence néfaste sur une population mal préparée pour résister à une si pernicieuse doctrine. D'autant plus que pour combattre cette propagande bolchéviste, nous n'avons qu'un journal catholique hebdomadaire et une revue mensuelle publiés en ukrainien.

*Les écoles bolchéviques.* — De plus, les écoles bolchéviques, on en compte une quarantaine, fréquentées par environ 2,000 enfants, font un travail infâme parmi la jeunesse.

L'A. B. C. du Communisme, enseigné dans ces écoles, déclare ouvertement qu'un socialiste convaincu ne peut être chrétien, puisque la doctrine communiste est diamétralement opposée à la doctrine chrétienne. Un confrère ruthène me racontait qu'on enseigne l'athéisme aux enfants par des moyens de nature

à créer chez eux une profonde impression. Pour nier Dieu, par exemple, on lui lance un défi en disant: "Si Dieu existe, qu'il m'empêche de lever la main ou de bouger d'ici", comme les Juifs disaient à Notre-Seigneur: "Si tu es le Christ, descends de la croix!" Or, comme Dieu ne foudroie pas sur le champ ces blasphémateurs, les malheureux enfants finissent par perdre toute croyance en Dieu et deviennent ainsi des communistes convaincus.

Comme il y a déjà quelques années que ces écoles sont ouvertes et que les journaux communistes circulent parmi cette population, est-il surprenant qu'elle marche maintenant à grands pas vers l'athéisme et sa conséquence, le communisme.

*Les "Temples du Travail."* — Nous en avons une preuve éclatante par le nombre de "Temples du Travail" qui remplacent aujourd'hui les églises et servent de lieu de réunion aux communistes. C'est là qu'ils attirent le peuple et les immigrants fraîchement arrivés pour entendre les discours d'agents provocateurs, ou assister à des soirées dramatiques où on joue des pièces composées par des communistes, pièces qui font encore plus de mal que les discours.

*Le but du communisme.* — Voyons maintenant quel but poursuit le Communisme. Il le proclame ouvertement: c'est le renversement de tout l'ordre social traditionnel et l'établissement d'une dictature prolétarienne mondiale. Voici textuellement ce que les communistes entendent par dictature prolétarienne:

"Pour réaliser le régime communiste, il faut que le prolétariat ait en mains tout le pouvoir, toute la puissance. Il ne pourra renverser le vieil ordre de choses tant qu'il ne possèdera pas cette puissance, tant qu'il ne sera pas devenu la classe dominante. Il va de soi que la bourgeoisie ne cédera pas ses positions sans lutte, car le communisme signifie pour elle la perte de sa "liberté." La révolution communiste du prolétariat, la transformation communiste de la société se heurtent par conséquent à la résistance la plus furieuse de la bourgeoisie. La tâche du pouvoir ouvrier est donc de réprimer impitoyablement cette résistance. Et comme cette résistance sera inévitablement très forte, il faudra que le pouvoir du prolétariat soit une *dictature ouvrière*. Dictature signifie un gouvernement particulièrement sévère et beaucoup de décision dans la répression des ennemis. Naturellement, dans un tel état de choses, il ne saurait être question de "liberté." La dictature du prolétariat est inconciliable avec la liberté de la bourgeoisie. Elle est nécessaire précisément pour priver la bourgeoisie de sa liberté, pour lui lier les pieds et les mains et lui enlever toute possibilité de combattre le prolétariat révolutionnaire. Plus la résistance de la bourgeoisie est

grande, plus les efforts sont désespérés, dangereux, et plus la dictature prolétarienne doit être dure et impitoyable et aller, dans les cas extrêmes, jusqu'à la terreur. La dictature du prolétariat, c'est une hache aux mains du prolétariat pour donner le dernier coup à la domination de la bourgeoisie, pour soumettre par la violence, nous le disons ouvertement, les ennemis du prolétariat."

Voilà donc le programme des communistes mis en lumière. N'est-il pas étrange que le gouvernement les laisse propager cette doctrine révolutionnaire?

*Moyen de propagande.* — Examinons maintenant les moyens dont ils se servent pour exécuter leur programme. Nous savons le travail que leur presse et leurs écoles font pour endoctriner le peuple. Mais sachant qu'ils ne pourront rien accomplir sans l'appui des ouvriers, ils s'efforcent de les corrompre par un procédé appelé "creusage à l'intérieur", qui consiste à placer leurs agents au sein même des Unions ouvrières où ils font une propagande individuelle et forment des groupes de communistes.

Le groupe est l'unité dans l'organisation communiste et il y en a de deux sortes: les groupés industriels, etc., tandis que les groupes régionaux se forment à la campagne. Chaque groupe envoie un délégué à un Comité exécutif qui siège en permanence dans les villes et chaque Comité envoie à son tour un délégué au Comité du district. Le Canada est divisé en neuf grands districts communistes. Les Comités sont chargés d'organiser des Congrès communistes et de l'administration de leur district; ils envoient eux-mêmes des délégués aux quartiers généraux du parti à Toronto, où ont lieu les grands Congrès. Le dernier a été tenu dans le mois de juin.

Grâce à cette organisation hiérarchique, les communistes répandent facilement, et dans tout le pays, une masse de littérature communiste dans les centres industriels, pour attirer les ouvriers à leurs doctrines et s'emparer du contrôle du mouvement ouvrier, afin d'organiser de grandes grèves. Ils prétendent avoir gagné beaucoup de terrain par le procédé de "creusage à l'intérieur", et citent le fait qu'un communiste est président de la section ouvrière de l'Ontario.

Quoiqu'il en soit, il est évident que nous sommes en présence d'une organisation dangereuse qui ne devrait pas être tolérée dans ce pays, où l'immense majorité de la population est encore profondément opposée aux doctrines communistes.

*Le remède.* — Il faudrait, tout d'abord, interdire strictement à l'avenir, l'entrée du Canada aux communistes.

Il faudrait ensuite mettre en vigueur l'article 3 de la loi d'immigration qui condamne à la déportation tous les immigrants qui approuvent ou propagent la doctrine des communistes.

Il faudrait poursuivre en justice les communistes nés au Canada, à cause des doctrines qu'ils propagent.

Il faudrait encore supprimer les journaux et la littérature communistes.



### DING ! DANG ! DONG !

—Le 30 octobre, en la fête du Christ Roi, Sa Sainteté Pie XI a donné la consécration épiscopale au premier évêque japonais, Mgr Janvier Hayasaka, auquel est confié le diocèse de Nagasaki.

—Le 23 octobre S. G. Mgr l'Archevêque a béni la pierre angulaire de la nouvelle église de Saint-Jean-Baptiste en construction.

—M. Henri Bourassa, directeur du "Devoir" de Montréal et député fédéral de Labelle, a été le mois dernier l'hôte de l'Archevêché pendant quatre jours. Il revenait d'une tournée de conférences dans les principales villes de l'Ouest. Il a donné une conférence française le 23 octobre dans la salle académique du Collège, sous les auspices de l'"Union Canadienne." Il a aussi pris la parole à Winnipeg à divers endroits.

—La jeune communauté des Petites Missionnaires de Saint-Joseph d'Otterburne a vu s'envoler son premier essaim le mois dernier. Cinq religieuses sont allées prendre soin du ménage au Scolasticat des Oblats à Lebrét.

—Les 12, 13 et 14 octobre derniers un triduum a été célébré au Carmel de Saint-Boniface en l'honneur de saint Jean de la Croix, nouveau docteur de l'Eglise. Les sermons des trois jours ont été prononcés par M. l'abbé J.-Ad. Sabourin, curé de Saint-Pierre.



### R. I. P.

—S. É. le cardinal Patrick O'Donnell, archevêque d'Armagh et primat d'Irlande.

—Rév. Soeur Marie-Joseph Bontron, des Chanoinesses Régulières des Cinq Plaies, décédée à Notre-Dame de Lourdes, Man.

—Mlle Philomène Martin, soeur de M. l'abbé A. Martin, curé de Saint-Joseph, décédée à l'hôpital de Saint-Boniface.

—M. H. Guay, père de M. J.-L. Guay, entrepreneur de la nouvelle maison des gardes-malades de l'hôpital de Saint-Boniface, décédé à Saint-Isidore, Qué.

—M. Sulpice Chaussé, décédé à l'Assomption, Qué.

LES CLOCHES DE SAINT-BONIFACE

C.-E. Gaudette, Gérant

J.-A. Leduc, Sec.-Trés.

## La Cremerie de Saint-Boniface

373, rue Horace - Saint-Boniface

Nous avons besoin d'une plus grande quantité de volailles, oeufs, etc., pour satisfaire notre nombreuse clientèle.

Notre devise:—

"ENTIERE SATISFACTION ET PROMPTE REMISE"

AVIS: — Nous sommes maintenant dans notre nouveau magasin, au no 296, rue Main !

**FOURRURES: Emmagasiner - Réparations**  
Faites sur commande

## ANTONIO LANTHIER

Fourreur expert

296 rue Main

Etabli en 1906

Tél.: 21 960

Autrefois à Norwood

Nous achetons les fourrures brutes

## A. HUOT

:: TAILLEUR ::

Nous sommes heureux d'annoncer aux messieurs les membres du clergé, que nous avons un département spécial où ils trouveront toujours tout ce qu'il leur  
:: :: faudra à des prix très avantageux. :: ::

— Téléphone: 82 670 —

200 AVENUE PROVENCHER

SAINT-BONIFACE, MAN.

## J. - A. HEBERT

:: — :: AGENT :: — ::

PACIFIQUE CANADIEN - "SOO LINE"  
LIGNE FRANCAISE ET AUTRES

Téléphone 82 595

Angle PROVENCHER ET TACHE

SAINT-BONIFACE, MAN.

LES CLOCHES DE SAINT-BONIFACE

LE MACARONI OU SPAGHETTI

**“IVORY PERFECT”**

Fait un plat délicieux les jours maigres.



**IL VAUT LA PEINE DE L'EXIGER**

Fait avec soin par

**H. CONSTANT, St-Boniface**

**THE WESTERN PAINT Co., Ltd.**

Seule maison strictement canadienne-française

Veuillez demander nos prix avant d'acheter vos peintures, vernis, huile, blanc de plomb.

Nous faisons une spécialité de matériaux pour églises et maisons religieuses.

Ernest GUERTIN, propriétaire

121, RUE CHARLOTTE

WINNIPEG

**Maison-Chapelle**

**SAINT-BONIFACE, MAN.**

**JARDIN DE L'ENFANCE “LANGEVIN”**

Pour garçons de 5 à 12 ans.

## The Winnipeg Trustee Company of Canada

W. H. Cross	- - - - -	Président
H. Chevrier	- - - - -	Vice-Président
M. J. A. M. de la Giclais	- - - - -	Directeur-Gérant

Il est prouvé qu'au moins neuf sur dix des millionnaires qui meurent confient leurs affaires à une Compagnie de Trust et font leur testament en faveur de la dite Compagnie.

La raison est qu'ils veulent que leurs affaires soient administrées avec soin et aussi que leurs volontés soient respectées, ce qui souvent n'a pas lieu du tout quand ce sont les bénéficiaires qui sont en même temps exécuteurs.

## J. L. GUAY

**ENTREPRENEUR GENERAL**

En construction: Maison des Gardes-malades de St-Boniface, Couvent des Filles de la Croix de St-Adolphe, Man., Hôpital des Soeurs de la Charité et Jardin de l'Enfance de Gravelbourg, Sask.

**ST-BONIFACE, Man. GRAVELBOURG, Sask.**

DEMANDEZ : —

TÉLÉPHONE: 86 667

**M. F. ST-PIERRE**

Meubles - Carpettes - Draperies - Etc.

**J. A. BANFIELD LIMITED**

492, RUE MAIN

WINNIPEG

# Terres a vendre

LES TERRES DU MANITOBA sont reconnues aujourd'hui parmi les plus fertiles de tout l'Ouest Canadien. Non seulement ces terres sont pratiquement inépuisables, mais le climat du Manitoba est tel que le manque total de récolte y est inconnu. Le Manitoba n'est pas soumis comme d'autres provinces de l'Ouest à ces périodes de sécheresse qui souvent rendent les efforts et le savoir-faire des cultivateurs absolument inutiles.

IL Y A aujourd'hui dans toutes les paroisses canadiennes-françaises du Manitoba un assez grand nombre de terres à vendre. Ces terres ont appartenu pour la plupart à des Anglais qui ont émigré dans les villes.

ON TROUVE généralement dans chacune de nos paroisses du Manitoba, église, couvent et écoles françaises. Le nouveau colon canadien-français ne se trouve donc pas en pays étranger lorsqu'il vient au Manitoba. Il rencontre au contraire de ses gens et il peut donner à ses enfants une éducation catholique et française.

LA LISTE SUIVANTE donnera une idée du choix des terres à vendre:—

Abbéville, Man.	Ste-Agathe, Man.
Aubigny, Man.	St-Alphonse, Man.
Bruxelles, Man.	Ste-Amélie, Man.
Camperville, Man.	Ste-Anne des Chênes, Man.
De Laval, (Fisher Branch), Man.	St-Charles, Man.
Duck Mountain, Man.	St-Claude, Man.
Dunrea, Man.	Ste-Claire, Man.
Elie, Man.	Ste-Elisabeth, Man.
Fannystelle, Man.	St-Eustache, Man.
Grande Clairière, Man.	St-François-Xavier, Man.
Haywood, Man.	Ste-Geneviève, Man.
Inwood, Man.	St-Georges de Château- guay, Man.
Isle des Chênes, Man.	St-Jean-Baptiste, Man.
La Broquerie, Man.	St-Joseph, Man.
Lac du Bonnet, Man.	St-Laurent, Man.
La Salle, Man.	St-Léon, Man.
Laurier, Man.	St-Lupicin, (Altamont), Man.
Letellier, Man.	St-Malo, Man.
Lorette, Man.	St-Norbert, Man.
Makinak, Man.	St-Pierre, Man.
Mariapolis, Man.	Ste-Rose du Lac, Man.
McCreary, Man.	Somerset, Man.
Morris, Man.	Starbuck, Man.
N.-D. de Lourdes, Man.	Swan Lake, Man.
N.-D. de Toutes Aides, Man.	Thibaultville, Man.
Otterburne, Man.	
St-Adolphe, Man.	
	Woodridge, Man.

**ADRESSEZ-VOUS POUR RENSEIGNEMENTS  
AUX CURES DES PAROISSES CI-HAUT  
MENTIONNEES.**